

NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES, CIRCULEZ Y A RIEN A VOIR !

La Direction de l'UES Teleperformance France a enfin, ouvert les NAO 2008 et 2009 le 23 décembre 2009 ! Pour toutes et tous, cela signifie qu'il n'y a eu aucune augmentation générale des salaires depuis le 1^{er} janvier 2008, hormis celles obligatoires pour les Smicards.

Face à la demande quasi unanime des syndicats de mettre en premier point des discussions, une augmentation générale des salaires, la Direction a mis en avant le contexte économique dégradé, la baisse du chiffre d'affaires en France en 2009 pour refuser de s'engager sur ce terrain.

Bien au contraire, elle a fait état de « tous les efforts consentis » (???) dans le cadre de la négociation des accords de substitution au niveau de l'UES.

Et de nous rebattre les oreilles avec la prime de 13^{ème} mois et les tickets restaurant étendus à « tous » les salariés de l'UES Teleperformance France, mais sous conditions...

MALGRE LES DISCOURS DU PATRON, LES FAITS SONT TETUS

Tous les salariés ont subi une perte de revenu disponible depuis le début 2008, même si certains prix de détail ont peu augmenté depuis un an. Ainsi, le prix des loyers a continué de grimper beaucoup plus vite que l'inflation dans les 2 années passées. Or, tous les experts et observatoires reconnaissent aujourd'hui que le loyer représente entre 30 et 50% du salaire pour les smicards et personnes à faibles revenus.

- Le 13^{ème} mois, que la Direction propose d'étendre à tous n'est qu'une prime dont on déduit les journées d'absence et que dont la généralisation sera étalée sur 3 années.

- Les tickets restaurant seront sous condition d'ancienneté de 6 mois, donc de fait interdits aux intérimaires et à la plupart des CDD.

Et, ils ne seront pas acquis pour chaque journée travaillée, mais uniquement si le salarié a l'heure de coupure déjeuner incluse dans sa journée de travail.

Lors de la réunion de négociation de janvier, la Direction s'est contentée d'aligner les chiffres et de commenter le tableau de l'emploi et des revenus par catégorie.

Aucune discussion, sur les revendications avancées par les Organisations Syndicales, ne s'est engagée sur le fond.

Quant à la réunion de négociation prévue le 16 février, elle a été purement et simplement annulée par la Direction sans communication d'autre date de négociation.

Cela a motivé la riposte intersyndicale (CFDT, CFTC, CGT, FO et SUD) et l'appel à la grève et aux débrayages pour cette journée.

Ce mouvement, n'était, pour nous, qu'un avertissement. Son succès a d'ailleurs été mitigé en raison d'une mobilisation tardive et de la période de vacances d'hiver.

Les actions de grève et débrayages ont mobilisé entre 10% et 60% suivant les sites de production au niveau de l'UES Teleperformance.

Sud appelle les salariés à se mobiliser pour arracher des augmentations de salaire, un véritable 13^{ème} mois pour tous et des tickets restaurant pour tous. Seul le rapport de force créé par le maximum de salariés en grève pourra contraindre la direction à vous écouter.

Ce n'est, hélas, certainement pas avec les parodies de négociation se déroulant pour les NAO et les accords de substitution depuis la fusion, dont l'objectif réel est d'enlever nos maigres acquis.

Sud a déposé, auprès de la Direction de l'UES, les revendications suivantes qui confirment et complètent celles formulées lors des négociations sur la rémunération :

- 175 Euros d'augmentation générale uniforme des salaires.

- Un véritable 13^{ème} mois, inscrit dans le contrat de travail, pour toutes et tous sans condition d'ancienneté.

- Des tickets restaurant d'une valeur faciale de 8 euros pour tous les salariés CDI, CDD ou intérimaires sans aucune condition d'ancienneté et pour chaque journée travaillée.
- Le jour anniversaire comme jour de congé supplémentaire pour chaque salarié-e.
- La journée de « solidarité » prise en charge par la direction.
- Zéro jour de carence maladie.

LA DIRECTION NE FAIT QUE GAGNER DU TEMPS !

- ELLE ESPERE TOUJOURS IMPOSER L'ANNUALISATION DU TEMPS DE TRAVAIL SUR LA BASE D'UNE SEMAINE DE 36 HEURES ET LA MODULATION DES HORAIRES, CE QUI EST IMPOSSIBLE SANS L'ACCORD DE SYNDICATS AYANT TOTALISE AU MOINS 30% DES VOIX AUX ELECTIONS PROFESSIONNELLES DE MAI 2009. (c .f la Loi du 20 août 2008 sur la Rénovation de la démocratie sociale).
- ELLE ESPERE OBTENIR DES SIGNATAIRES EN DERNIERE MINUTE, FIN MARS, POUR VALIDER UN PROJET D'ACCORD DE CLASSIFICATION QUI PROGRAMME L'EXTINCTION DE LA CATEGORIE DES TECHNICIENS AU FIL DES RESTRUCTURATIONS ET DES DEPARTS.
- ELLE VEUT ABOUTIR A UNE BAISSSE DE NOS REVENUS, A UNE AUGMENTATION DES CONTRAINTES HORAIRES, A UNE DEQUALIFICATION ET A UNE QUASI ABSENCE DE POSSIBILITE D'EVOLUTION PROFESSIONNELLE ET SALARIALE POUR LA CATEGORIE UNIQUE D'EXECUTION (les Conseillers Clientèle) QU'ELLE ENTEND INSTITUER.

A NOUS, SALARIE-E-S, DE PASSER A L'OFFENSIVE DANS LES PROCHAINS JOURS POUR ARRACHER CE QUE NOUS VOULONS !!!

CONTACTS SUD A L'UES TELEPERFORMANCE FRANCE

Site : <http://www.sudteleperformance.com>

Tél : 06 84 04 30 33

Issam BAOUAFI (DSC UES – Pantin) / Cyril CHRESTIA (DSC UES Adjoint / RS CCE – Pantin)

Joël MANCERON (DSC TP Centre Est – Guyancourt) 06 09 84 53

56

Nathalie CARCREFF REIS (DSC TP Centre Ouest – Orléans Les Aubrais) 06 66 04 46

70

Thierry ARQUE (DSC TP Grand Sud - Toulouse Fidelio) 06 08 92 54

27

Gaylor DUVAL (DSC TP Nord Champagne – V/Ascq Haute Borne) 06 10 17 59

18



Sud PTT: 25/27 rue des Envierges 75020 Paris // Tel: 01 44 62 12 00
Fax: 01 44 62 12 34 Mail: sudptt@sudptt.fr // www.sudptt.fr